

Liminaire pour une chaise vide

Encore une fois, le point fabrique est reporté à une date ultérieure. Encore une fois, la direction de la fabrique n'a pas jugé nécessaire de déléguer un représentant auprès de l'instance de proximité Bretagne. Encore une fois, les salariés bretons de la fabrique n'auront pas de réponses à leurs questions.

Pourtant, la situation actuelle de la fabrique est critique. Une réunion de crise se tient le 17 juin prochain, avec des représentants des salariés et de la direction. Des salariés se voient systématiquement répondre que leur dossier est en cours de traitement, indéfiniment. D'autres sont ouvertement mis au placard, avec la forte suggestion de quitter l'entreprise. Les consultations auprès de la médecine du travail sont reparties à la hausse. Des difficultés de recrutement traduisent la perte d'attractivité du service depuis sa réorganisation.

La direction des moyens de fabrication estime sans doute que les représentants de proximité en région n'ont pas de légitimité. Elle ne cesse de remettre en cause le périmètre de notre instance. Elle se contente systématiquement d'une médiocre audioconférence en réunion, malgré les retours des représentants. Assurer les conditions d'un débat de qualité en instance n'est clairement pas sa priorité.

Plus d'une fois, le responsable des ressources humaines de la fabrique s'est présenté au téléphone sans même avoir pris connaissance de l'ensemble des points au programme de nos discussions, ne pouvant dès lors répondre à nos questions et empêchant tout échange. Des demandes d'information par mail ne trouvent jamais suite, qu'ils viennent de représentants des salariés ou même de la médecine du travail.

Cela ne peut plus durer. Si la direction des moyens de fabrication ne change pas ses pratiques dès notre prochaine réunion, nous ferons constater l'entrave à notre instance.

A Brest, le mercredi 12 juin 2019, les représentants de proximité Bretagne